

Récupération fructueuse d'impôts à la source illicitement retenus par des pays de l'UE

IST Fondation d'investissement a lancé le projet « Aberdeen » en collaboration avec Deloitte voilà cinq ans. Objectif : récupérer pour le compte des investisseurs l'impôt à la source sur les revenus étrangers retenus illicitement par certains pays.

Discrimination lors de la récupération de l'impôt à la source

En règle générale, le droit national prévoit la perception d'un impôt à la source sur les revenus étrangers comme les dividendes, les intérêts et les distributions encaissés par un fonds de placement suisse dans un pays membre de l'UE. Pour éviter ou réduire une double imposition, les fonds de placement suisses peuvent demander le remboursement de l'impôt à la source étranger en vertu de conventions de double imposition conclues par la Suisse avec d'autres pays de l'UE. Cependant, une discrimination est parfois observée dans certains pays membres en matière de perception de l'impôt à la source sur les dividendes : par exemple lorsqu'un pays membre de l'UE applique un traitement fiscal différencié aux dividendes payés à un fonds domestique par rapport à ceux versés à des fonds étrangers comparables. Diverses décisions de la Cour de justice européenne ont confirmé que cette discrimination fiscale des fonds de placement étrangers par rapport aux fonds domestiques était en contradiction avec le droit de l'UE en vigueur. Pour les fonds de placement suisses, ces décisions ouvrent la possibilité de demander le remboursement des impôts à la source discriminatoires sur les dividendes versés dans les pays membres de l'UE.

Procédure de récupération complexe

Les pays membres de l'UE contraints de rembourser les impôts à la source discriminatoires fixent des exigences élevées tant en ce qui concerne la documentation que la motivation des demandes. Les procédures sont aussi différenciées que les exigences posées aux demandes de remboursement. Ces procédures sont par ailleurs continuellement modifiées par les législateurs et les autorités concernés.

IST est efficacement soutenue par Deloitte dans le cadre de la procédure de récupération souvent compliquée ainsi que de la formulation des demandes, aussi bien au niveau de l'organisation que de toutes les étapes de la procédure (collecte des données, documentation et archivage).

La ténacité en faveur des investisseurs est payante

Depuis le début du projet, IST a obtenu pour les années 2010 à 2016 des remboursements à hauteur de 400'000 euros de la part des divers pays concernés. Ce montant a non seulement permis de couvrir les frais engendrés par le dépôt des demandes, mais également de verser les premiers remboursements aux groupes de placements concernés. D'autres remboursements substantiels d'autres pays pour d'autres années sont encore attendus.

Au vu du succès du projet « Aberdeen », une nouvelle analyse des coûts et des bénéfices a été commandée pour les années 2017 et 2018 en vue de déterminer les possibilités de remboursement ayant des chances d'aboutir pour IST dans les divers pays membres de l'UE.

9 avril 2019
Souscriptions sans frais
jusqu'à 14h00

Cette édition aborde les sujets suivants :

Récupération fructueuse d'impôts à la source illicitement retenus par des pays de l'UE

IST3 PRIVATE EQUITY 2 EUR –
Diversification mondiale avec un accent sur la Suisse

IST IMMOBILIER RESIDENTIEL SUISSE – Investissements dans des immeubles d'habitation attractifs en Suisse alémanique

Modifications au sein des groupes de placements obligataires

Nouvelles internes

Calendrier 2019



IST3 PRIVATE EQUITY 2 EUR – Diversification mondiale avec un accent sur la Suisse

Le bas niveau des taux d'intérêt mondiaux contraint les caisses de pension à chercher de nouvelles sources de rendement. Aussi, la demande des investisseurs institutionnels pour des placements alternatifs complémentaires aux placements traditionnels en actions et en obligations demeure vive. Les investissements en private equity (PE) se caractérisent par un profil de rendement/risque attrayant et contribuent à affiner la diversification d'un portefeuille, car ils permettent de profiter de possibilités de placement qui ne sont pas accessibles au grand public. Les investisseurs profitent en outre d'une prime d'illiquidité supplémentaire par rapport aux actions cotées.

Tirer parti des connaissances de spécialistes

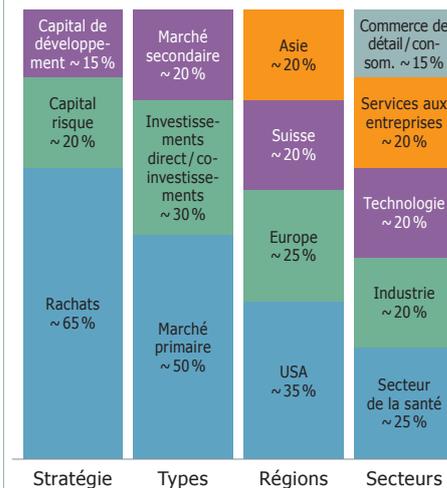
Selon le stade de développement d'une entreprise, une distinction est faite entre le capital-risque (participations dans des start-ups et de jeunes pousses), le capital de développement (participations dans des entreprises à forte croissance) et les rachats (prise de contrôle de firmes plus matures). Les investisseurs peuvent prendre une participation dans ces sociétés non cotées dans le cadre de programmes d'investissement limités dans le temps. La durée de tels programmes

porte en principe sur une période comprise entre 12 et 15 ans. Les investisseurs en private equity exercent une influence active et significative sur l'orientation stratégique et les activités opérationnelles d'une entreprise, le but étant d'accroître la valeur de celle-ci sur le long terme. Les rendements attrayants, la faible volatilité et le potentiel de diversification supplémentaire ont incité un nombre croissant d'investisseurs à investir dans le segment du private equity ces dernières années¹. Les caisses de pension qui ont défini dans leur allocation aux placements alternatifs une quote-part cible pour le private equity doivent tenir compte des flux de capitaux (appels de capital et remboursements) qui ont lieu pendant la durée des programmes de PE. Pour obtenir une diversification optimale et atteindre la quote-part cible visée, les investisseurs devraient investir régulièrement et de manière échelonnée au fil du temps dans divers programmes de PE. En même temps, une diversification naturelle entre plusieurs « millésimes » est ainsi assurée.

Accès sur mesure pour les caisses de pension

Le groupe de placements **IST3 PRIVATE EQUITY 2 EUR** succède au groupe de

Source: Schroder Adveq, 2019



placements **IST3 PRIVATE EQUITY EUR** (lancé en 2017 avec des promesses de capital de EUR 173 mio.), qui a été implémenté avec succès et affiche déjà une performance convaincante. **IST3 PRIVATE EQUITY 2 EUR** investit principalement dans les rachats de PME (65% environ), du capital-risque (20%) et du capital de développement (15%). La stratégie est mise en œuvre via des fonds primaires, des transactions secondaires ainsi que des investissements directs et co-investissements.

Une part substantielle (env. 20%) est investie en Suisse. Des engagements de l'ordre de 20% seront désormais également constitués en Asie (cf. illustration). Sur ce continent, l'accent est mis sur la consommation locale et le secteur des services chinois et indien.

Conclusion

IST3 PRIVATE EQUITY 2 EUR offre aux caisses de pension un accès aisé à un portefeuille de private equity investi à l'échelle mondiale par l'intermédiaire de la structure d'une fondation d'investissement suisse. Outre les régions de placement « traditionnelles » que sont les Etats-Unis et l'Europe, ce groupe de placements largement diversifié convainc par son allocation substantielle en Suisse et en Asie.

IST3 PRIVATE EQUITY 2 EUR est un groupe de placements géré selon une stratégie active qui investit directement et indirectement dans des entreprises non cotées du monde entier. Le premier closing aura lieu le 28 juin 2019. Les promesses de capital seront appelées par IST dans le cadre de l'engagement de capital sur une période de 4 à 6 ans. La durée maximale est de 15 ans à compter du premier appel de capital.

A propos du gérant

Schroder Adveq est un gérant de fortune de premier plan qui investit dans le segment du private equity au niveau mondial depuis 1997. La société est principalement active dans les segments de private equity spécialisés tels que les rachats de PME (buyout), le capital-risque (venture capital), le capital de développement et le redressement d'entreprises (turnaround). Sa stratégie inclut les investissements primaires et secondaires, les placements directs ainsi que les co-investissements. Le 31 décembre 2018, Schroder Adveq gère des actifs de plus de USD 10 milliards pour le compte d'investisseurs institutionnels. La société est soumise à la supervision de la FINMA.

¹ <https://www.schroders.com/de/sysglobalassets/global-assets/german/pdf/insights/where-should-you-invest-in-private-equity-nov-de.pdf>



IST IMMOBILIER RESIDENTIEL SUISSE – Investissements dans des immeubles d’habitation attrayants en Suisse alémanique

La gestion du portefeuille et des actifs assurée jusqu’au 31 décembre 2018 par le groupe Fundamenta (Suisse) AG (FGCH) a été transférée à IST le 1^{er} janvier 2019. La collaboration avec FGCH a été intensifiée graduellement durant la deuxième moitié de 2018, afin que l’ensemble des informations et documents pertinents puissent être repris en temps utile par l’équipe de spécialistes de l’immobilier d’IST. Stephan Auf der Maur gère le portefeuille du groupe de placements depuis le 1^{er} janvier 2019.

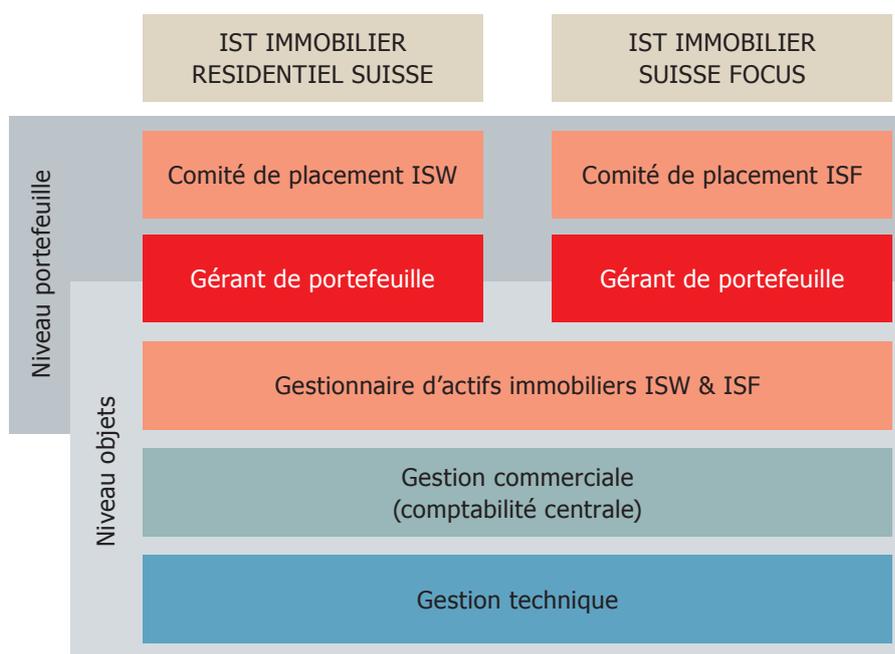
A la suite de la résiliation du mandat de gestion du groupe Fundamenta (Suisse) SA, la commission de gestion a pu être sensiblement réduite à l’avantage des investisseurs à compter du 1^{er} janvier 2019 et passe de 0,35 % à 0,20 % de la fortune totale. Les investisseurs profiteront dès cette année de cet effet positif immédiat sur le TER_{ISA}.

Optimisation et qualité accrue

Outre ces changements de nature administrative, le concept de gestion a été repensé et optimisé. La gestion commerciale des deux groupes de placements **IST IMMOBILIER RESIDENTIEL SUISSE (ISW)** et **IST IMMOBILIER SUISSE FOCUS (ISF)** détenant tous deux des placements directs sera regroupée le 1^{er} juillet 2019. La gestion technique est en revanche confiée à diverses gérances immobilières disposant d’un bon ancrage régional. Ces mesures axées sur le long terme visent à améliorer la qualité de la gérance et se traduiront par de meilleurs rendements des flux de trésorerie.

Au niveau du portefeuille, tous les biens immobiliers ont été examinés

Placements immobiliers directs suisses



d’un œil critique ces derniers mois afin de déterminer leur potentiel d’optimisation. Diverses mesures ont été définies et en partie déjà mises en œuvre dans le but de résoudre la problématique des surfaces vacantes. En conséquence, le taux de vacance a déjà diminué. Le potentiel d’économie de certains immeubles au niveau des frais d’entretien et d’exploitation aura également un impact sur le compte de résultat cette année.

Ouverture aux promesses de capital

Etant donné les besoins de placement des institutions de prévoyance suisses et leur orientation sur des rendements attrayants et stables sur le long terme, les préparatifs pour la

troisième ouverture du groupe de placements ISW sont en cours ; des promesses de capital de l’ordre de CHF 60 millions au maximum sont attendues. La validité de ces promesses de capital sera de 24 mois à compter du 1^{er} juillet 2019. Les promesses reçues précédemment arriveront à échéance le 30 juin 2019.

Modifications au sein des groupes de placements obligataires

La société GAM était responsable de la gestion du groupe de placements **IST OBLIGATIONS ETRANGERES CHF** pendant de nombreuses années. A la suite de changements personnels chez le gérant de fortune, le Conseil de fondation d'IST a décidé de remettre le mandat au concours et l'a attribué à Swiss Life Asset Management au terme de la procédure de sélection. Swiss Life Asset Management a repris la gestion du portefeuille le 25 février 2019. Les modifications des directives de placement sont entrées en vigueur à la date du transfert. De ce fait, le gérant de portefeuille est désormais autorisé à acquérir à des fins de diversification jusqu'à 20 % d'emprunts en CHF d'émetteurs suisses. En effet, le volume des emprunts en CHF d'émetteurs étrangers a fortement

diminué ces dernières années. La possibilité offerte par le passé d'investir en monnaies étrangères en couvrant le risque de change a en revanche été supprimée. L'absence de demande et, par voie de conséquence, le volume insuffisant de la fortune ainsi que l'adjonction stratégique d'emprunts d'Etats de pays développés et émergents à titre de diversification nous ont incités à restructurer notre offre dans le segment des groupes de placements GOVERNO. Ainsi, les groupes de placements **IST GOVERNO MONDE FUNDAMENTAL** et **IST GOVERNO MONDE FUNDAMENTAL HEDGED CHF** basés sur des critères fondamentaux ont été fusionnés avec **IST GOVERNO BOND**, resp. **IST GOVERNO BOND HEDGED CHF** sur la base des cours de clôture du 13 mars 2019. En même

temps, les directives de placement des deux groupes de placements GOVERNO restants ont été modifiées, en ce sens que la pondération des régions et des monnaies a été alignée sur celle des indices standards J.P. Morgan et Citibank. La pondération de l'Europe auparavant très élevée a été réduite de 10 % au profit du dollar US (+7 %) et du yen japonais (+3 %). Les nouvelles directives de placement en vigueur sont publiées sous istfunds.ch/fr/produits-cours/. Nos conseillers à la clientèle se tiennent à disposition pour toute question relative à ces changements.

Nouvelles internes

Assemblée des investisseurs et rapport annuel

La première assemblée conjointe des investisseurs d'IST, IST2 et IST3 a eu lieu le 24 janvier 2019 au Tanzwerk 101 dans le bâtiment de Migros Herdern à Zurich. Les modifications des statuts et des règlements visant à préciser et harmoniser les documents des trois fondations ont été adoptées à l'unanimité par les investisseurs présents. La visite de la centrale des produits frais de Migros Herdern – plaque tournante et cœur de Migros Zurich – a été le point fort du programme très intéressant proposé dans ce contexte. Un rapport annuel commun aux trois fondations a été publié pour la première fois à l'occasion de l'assemblée des investisseurs d'IST, IST2 et IST3. Celui-ci peut être obtenu sous forme imprimée auprès d'IST ou téléchargé en format PDF sous istfunds.ch.

Maintenant que l'assemblée des investisseurs 2018 a eu lieu, il est déjà temps de songer à la suivante et les préparatifs pour cette manifestation ont commencé dès la fin janvier. Ainsi, l'assemblée des investisseurs 2019 aura lieu le 23 janvier 2020 chez Franke SA à Aarburg. Réservez d'ores et déjà cette date dans votre agenda !

Prochaines manifestations d'IST

Une série d'événements IST seront à nouveau organisés cette année. Des rencontres sont prévues non seulement à Zurich et à Berne, mais également au Tessin et en Suisse romande. En complément aux perspectives conjoncturelles et des marchés pour 2019/2020, des thèmes spécifiques aux placements sont au programme afin de répondre aux besoins actuels des caisses de pension. Un aperçu des manifestations est disponible sous istfunds.ch.

Calendrier 2019

- 04.04.2019 **Rencontre de Printemps**, Lausanne
- 23.05.2019 **Incontri Estivi**, Bellinzona et Lugano
- 20.08.2019 **Les Rencontres de la Rentrée**, Neuchâtel
- 22.08.2019 **Les Rencontres de la Rentrée**, Sion
- 30.08.2019 **Les Rencontres de la Rentrée**, Fribourg
- 10.10.2019 **Rencontre d'Automne**, Genève



IST Actuel
Edition Avril 2019

IST Investmentstiftung
Manessestrasse 87 | 8045 Zürich
Tel 044 455 37 00 | Fax 044 455 37 01
info@istfunds.ch | istfunds.ch

IST Fondation d'investissement
Avenue Ruchonnet 2 | 1003 Lausanne
Tél 021 311 90 56 | Fax 044 455 37 01
info@istfunds.ch | istfunds.ch